

## Retour sur un projet en Loir-et-Cher

TEMOIGNAGE

### EQUIPEMENT SPORTIF DE PEZOU – TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU EN CHARGE DU PROJET

Suite à l'incendie en 2014 du Club House de la commune, ce nouveau bâtiment a bien failli être réalisé en panneau sandwich isolé en polyuréthane. Adjoint à l'époque, monsieur SOLON s'y oppose et invite le conseil municipal à prendre de la hauteur sur ce projet. Plus qu'un simple projet bâti, il peut représenter un projet local où l'on cherche à associer les entreprises du territoire, à valoriser la ressource locale ainsi qu'à limiter les coûts de fonctionnement pour la commune.

**Et pourquoi ne pas recourir à l'isolation paille ?**



#### Témoignage de Monsieur SOLON, aujourd'hui maire de la commune de PEZOU

« Le recours au matériau paille a fait suite à l'étude des différents isolants bio-sourcés. En termes de coûts, c'est le plus performant (vs lin ou chanvre). La production de paille est locale, ne mobilise pas de surface agricole pour produire, minimise les coûts en énergie grise sur l'ensemble du cycle de vie du produit. Autre valeur ajoutée : cela pourra avoir un impact sur l'emploi local.

Le conseil municipal a été sensibilisé en plusieurs fois : présentation des constructions bio-sourcées, présentation des créations locales (maison de la petite enfance à Cormenon, menuiserie à Châteaudun...), explication des différentes solutions plus spécifiques à l'isolation et pour finir sur notre besoin de construction d'un gymnase présentation des différents gymnases isolés en paille dans la vallée du Rhône. Les principales craintes venaient de l'inflammabilité du produit. Il a fallu démontrer qu'il y aurait combustion et non inflammation. Le surcoût (10%) a été mis en perspective avec les économies attendues et un retour sur investissement très rapide. Enfin la crainte au sujet de la stabilité du matériau dans le temps a été levée en montrant l'historique sur les constructions paille.

Le bureau de contrôle a été associé aux solutions proposées dès le début du projet et pour faciliter la réponse des entreprises locales, le choix a été fait d'allotir le plus possible le marché. Pour exemple, le lot menuiserie a été découpé en deux lots.

Pour suivre le chantier dans la dimension isolation paille, nous avons pris une AMO\*. Cela a semblé utile pour valider les choix faits par l'architecte ainsi que la mise en œuvre du matériau par les entreprises. Avec le recul, aucun doute sur son efficacité !

Les principales difficultés rencontrées ont été le centrage des caissons sur les fondations et façades, la protection des caissons avant la mise hors eau.

Les clefs du succès : se plonger dans l'aspect technique du projet et prendre des acteurs convaincus. De ce positionnement "militant" on a obtenu une performance des équipes remarquables. Ensuite nous avons eu la chance d'avoir les compétences charpente/murs/isolation par la même entreprise certifiée paille. Enfin nous avons eu une AMO particulièrement vigilante. »



\*AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.